

Séance du 5 juin 2026 Délibération n° 05062026-14	
Nombre de membres : - en exercice : 15 - présents : 14 - votants : 15 - absents excusés ayant donné procuration : 1 - absents excusés : 0	L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Montbazens, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MOLIERES, Maire. Présents : Christophe BEC, Maryline BENAZETH, Michel BOURGUE, Francis CAZARD, Philippe COURTOIS, Francis ESPINASSE, Jacques MOLIERES, Nathalie RAOUL, Sébastien SEGUR, Fabrice SOUYRI, Christine TEULIER, Martine TOURNIE, Marie VERDIER, Céline VIGUIER. Excusée : Sophie MARZIN (pouvoir donné à M. TOURNIE). Secrétaire de séance : Francis ESPINASSE.
Date de convocation : 28 mai 2026 Date d'affichage : 28 mai 2026	
Objet de la Délibération : Création d'emplois – Tableau des effectifs	

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou l'établissement.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal en date du 15 septembre 2025 ;

Considérant la volonté de la commune d'arrêter la mutualisation des services avec la Communauté de Communes du Plateau de Montbazens au 1^{er} septembre 2026,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'agent polyvalent au sein des services techniques de la commune sur le grade d'agent de maîtrise pour renforcer les effectifs à compter du 1^{er} septembre 2026 ;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal,

1°/ La création de :

- 1 emploi d'agent de maîtrise permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires ;

Le tableau des emplois serait ainsi **modifié à compter du 1^{er} septembre 2026.**

- Filière : TECHNIQUE
Cadre d'emploi : Agent de maîtrise : ancien effectif : 0 / nouvel effectif : 1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée ;
- **VALIDE** en conséquence le tableau des effectifs de la Commune de Montbazens tel qu'il figure ci-après à partir du 1^{er} septembre 2026 :

Filière	Cadre d'emploi	Grade	Nombre d'emplois	Durée hebdomadaire de travail
Administrative	Adjoint Administratif Territorial	Adjoint Administratif	1	1 poste à temps complet
	Rédacteur Territorial	Rédacteur	1	1 poste à temps complet
Technique	Adjoint Technique Territorial	Adjoint Technique	3	1 poste à temps non complet : 22.7 heures hebdomadaires
				1 poste à temps non complet : 21.22 heures hebdomadaires
				1 poste à temps non complet : 13.38 heures hebdomadaires
	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} Classe	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} Classe	1	1 poste à temps non complet : 26 heures hebdomadaires
				1 poste à temps complet
	Agent de maîtrise Territorial	Agent de maîtrise	1	1 poste à temps complet
Médico-sociale	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2 ^{ème} Classe	2	1 poste à temps non complet : 31.28 heures hebdomadaires
				1 poste à temps non complet : 29 heures hebdomadaires

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget.

- **MANDATE** Monsieur le Maire pour transmettre la décision aux services de l'Etat, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aveyron et le Comptable Public ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour établir et signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Certifié exécutoire,
Transmis en Préfecture,
Publié et notifié le 9 juin 2026

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance

Francis ESPINASSE

Le Maire,

Jacques MOLIERES

Espinasse



[Signature]